



**INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL**

DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PARTIE 2

BMF, BEF, BEFF, BEPF

NOM : _____

PRENOM : _____

DIPLOME DEMANDE : _____

Partie réservée à l'administration (ne pas remplir)

Dossier reçu le : / /

Date du jury : / /

Informations complémentaires sur le suivi du dossier :

Cachet de la Ligue, nom et signature de la personne référente



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
PREAMBULE	3
DEMARCHE	5
LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE	6
L'ACCUEIL ET L'INFORMATION.....	6
LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER	6
LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE	6
AIDE A LA REDACTION	7
VOTRE IDENTITE	12
VOS MOTIVATIONS.....	13
L'ENTRETIEN.....	21
DECLARATION SUR L'HONNEUR.....	22
ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BMF	23
ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF	25
ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFF	29
ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEPF	34
ADRESSES UTILES.....	39



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



PREAMBULE

L'étape centrale de votre parcours VAE est la rédaction du dossier de validation, rédigé par le candidat. Son objectif est de permettre au jury VAE d'identifier les connaissances et compétences acquises par le candidat, en lien avec celles exigées par les référentiels du diplôme visé.

Ce dossier de validation doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience.

Il a été conçu pour le Brevet de Moniteur de Football (BMF), le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF), le Brevet d'Entraîneur Formateur de Football (BEFF) et le Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football (BEPF).

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexes.

Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Le dossier est à retourner à l'IEFF pour les demandes BEFF et BEPF. Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IR2F de résidence (voir coordonnées en annexe).

Lorsque le dossier de validation comporte des éléments plagiés ou présentés dans des conditions frauduleuses, et après que le candidat a été mis en mesure de présenter ses observations, le certificateur est en droit de refuser de délivrer ou retirer la certification professionnelle ou les parties de certification professionnelle validées par le jury (Art. R. 6412-7 du Code du Travail).

Pour rappel, les tarifs des différents dossiers :

Validation des acquis de l'expérience BMF	
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	300 €

Validation des acquis de l'expérience BEF	
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	800 €



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Validation des acquis de l'expérience BEFF	
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	2 100 €

Validation des acquis de l'expérience BEPF	
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	2 800 €



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DEMARCHE

- Bien préciser son projet professionnel.
- Identifier dans son expérience les activités et les compétences qui correspondent aux référentiels d'activités et de compétences du diplôme demandé.
- Chaque diplôme est composé de blocs de compétences, organisés en activités et en compétences. Le référentiel de compétences définit les compétences attendues des candidats au diplôme visé.
- Analyser ses acquis d'expérience et démontrer qu'elles sont sources de compétences professionnelles en lien avec celles décrites dans le référentiel précité.
- Rédiger par écrit ses différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau.
- La rédaction devra être suffisamment détaillée pour permettre d'identifier les actions conduites par le candidat et leur contexte. Il est par exemple conseillé d'utiliser :
 - Le "je" dans la description des actions
 - Des verbes d'action précis, des phrases courtes
 - Un vocabulaire technique adapté, qui peut être explicité si besoin.
- Pour vous aider dans le renseignement de ce dossier, nous vous conseillons de vous assurer **le concours d'un (e) accompagnateur(trice)**. Pour toutes informations, vous adresser soit à l'IEFF, soit à l'IR2F, selon la nature du diplôme demandé.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



NOTICE EXPLICATIVE

LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE

Première phase

L'ACCUEIL ET L'INFORMATION

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
	L'INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL (IEFF) (pour le BEFF et le BEPF) ou LA LIGUE INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL (IR2F) DE VOTRE LIEU DE RESIDENCE (pour le BMF ou le BEF)
Vous demandez un dossier de recevabilité.	Vous remet ou vous adresse un dossier.

Deuxième phase

LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
	L'IEFF ou l'IR2F
Vous adressez par mail la première partie de votre dossier de recevabilité à l'IEFF ou l'IR2F de votre lieu de résidence.	Examine votre dossier et vous notifie un avis de recevabilité au plus tard dans un délai de deux mois après l'accusé de réception s'il est complet.

Troisième phase

LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
Vous adressez par mail votre dossier de validation	LA LIGUE INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL ou l'IEFF
	Vous adresse une convocation pour un entretien. Vous adresse une convocation si nécessaire, et à la demande du jury , pour une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée. Le jury se réunira au plus tard dans un délai de trois mois après le dépôt de votre dossier de validation et l'accusé de réception s'il est complet.
	Vous notifie la décision du jury dans un délai de 15 jours qui peut : - vous attribuer le diplôme - ne pas vous attribuer le diplôme - vous attribuer une partie du diplôme ; cette certification partielle est valable à vie.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



AIDE A LA REDACTION

Comment remplir votre partie 2 du dossier de validation VAE consacrée à la description et à l'analyse de votre expérience ?

La seconde partie du dossier doit permettre au jury d'évaluer, à partir de vos acquis d'expérience, si vous possédez les compétences professionnelles en lien avec le référentiel d'activités du diplôme visé. Ce référentiel définit le métier concerné, indique les compétences attendues et évaluées par le jury.

Ainsi, parmi l'étendue de votre expérience, vous devrez être attentif aux choix des actions que vous décrirez. Vous analyserez en quoi elles vous ont permis d'acquérir les compétences du diplôme. Ces actions devront être réelles, concrètes, précises, variées et inscrites dans des contextes différents. Choisissez bien les actions dans lesquelles votre rôle, votre implication, votre intervention ont été significatifs.

En conséquence, pour chaque bloc du référentiel, vous choisirez **un ensemble d'actions** dont vous présumez qu'elles illustrent les compétences nécessaires à la réalisation des activités et fonctions décrites dans le référentiel.

VOS MOTIVATIONS

p. 13

*Vous devez, dans le cadre prévu à cet effet, rédiger librement un écrit de **trois pages maximum** sur votre expérience afin que le jury puisse repérer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises. Vous vous appuyerez sur des éléments significatifs de votre parcours (formations, expérience professionnelle, bénévolat ...) qui vous ont permis de développer des compétences en rapport direct avec le diplôme demandé et qui sont les racines de vos motivations.*

Cet écrit doit permettre d'éclairer le jury sur les raisons de votre démarche et de votre choix de diplôme par rapport à votre projet professionnel et/ou personnel.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ETAPE 1 : REPERTOIRE D'EXPERIENCES

p. 16

Pour la conformité de votre dossier de validation, les éléments ci-dessous sont exigés :

Si vous demandez le diplôme complet :

Le candidat doit répertorier l'ensemble de ses expériences en lien avec le référentiel du diplôme visé.

Si vous ne demandez pas le diplôme complet :

Les candidats doivent seulement répertorier les expériences en lien avec les blocs demandés.

Les informations relatives à vos expériences sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Présentez dans le tableau récapitulatif (p. 16), en commençant par l'expérience la plus récente, les emplois occupés ainsi que les activités bénévoles, volontaires, de sportif de haut niveau, de mandat syndical ou d'élu local à porter à la connaissance du jury.

ETAPE 2 : DESCRIPTION ET ANALYSE

à partir de la p.17

Cette deuxième étape constitue la partie la plus importante du dossier VAE. Elle doit permettre au jury d'évaluer si le candidat a bien acquis au travers de son expérience les compétences du diplôme visé.

Vous devez rédiger, pour chaque Bloc du diplôme visé, un sous-dossier structuré et cohérent, comportant la description puis l'analyse détaillée d'un ensemble d'actions et tâches réalisées démontrant vos compétences.

Exemple pour le BMF :

Bloc 1 : Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF

- *Activité 1 : Développement de projets*
 - *Compétence 1 : Concevoir un projet, en lien avec sa hiérarchie, en établissant un diagnostic de l'existant et un plan d'actions, afin de contribuer au développement de la vie associative, sportive ou éducative du club ou de la structure labellisée FFF*
 - *Compétence 2 : Mettre en œuvre les actions du projet, en lien avec les dirigeants du club, les partenaires institutionnels et/ou les adhérents, pour*



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



fidéliser les pratiquants, en attirer de nouveaux, dont ceux rencontrant éventuellement des situations de handicap

- *Compétence 3 : Evaluer les actions du projet, en lien avec les dirigeants du club, en réalisant un bilan quantitatif et qualitatif de l'action conduite, pour adapter le plan d'actions du club ou de la structure labellisée FFF*

⇒ **Vous décrirez et analyserez un ensemble d'actions dont vous présumez qu'elles illustrent les compétences nécessaires à la réalisation de l'activité du Bloc.**

Procédez de la même manière pour tous les blocs de compétences du diplôme.

Recommandations :

Le jury, pour repérer vos acquis doit se référer à un document substantiel et argumenté. Aussi, votre écrit ne peut donc pas se limiter à une ou deux pages par action choisie.

1. Description :

Le candidat décrit ses actions en étant complet et précis :

- Situez vos actions dans leur contexte (votre cadre institutionnel, votre position hiérarchique, la date, le lieu...) et définissez votre fonction exacte, le type de responsabilité exercée ;
- Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je » qui permet de mieux vous évaluer en action) ;
- Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous avez fixé ces objectifs, à partir de quels constats, de quelles situations, etc. ;
- La description seule ne suffit pas. Il faut également expliquer comment et pourquoi vous agissez ainsi. Vous devez donc **décrire et analyser** vos pratiques.

2. Analyse :

Le candidat procède à l'analyse détaillée de ses actions en cherchant à démontrer en quoi elles ont pu lui permettre d'acquérir une ou plusieurs compétences du Bloc visé.

- Choisissez un mode de description chronologique, du début à la fin de l'action, sans oublier l'évaluation en lien avec vos objectifs ;
- Précisez quels sont vos outils et vos modalités d'évaluation. Argumentez vos choix en indiquant comment vous les avez utilisés et ce qu'ils vous ont permis de repérer et de proposer comme remédiations ;
- Situez les partenaires et acteurs engagés dans l'action : vous-même, vos collègues, votre hiérarchie, le public, etc. et l'intervention spécifique de chacun d'eux.
- Mesurez les écarts entre ce qui était prévu, ce qui a été réellement réalisé et ce qui pourrait être transféré.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



- Identifiez et explicitez les compétences mobilisées.

Nb : les indications ci-dessus ne sont pas exhaustives et ne constituent en aucun cas le plan de vos écrits.

Quelques points de vigilance

Evitez absolument les écueils que sont :

- La présentation de votre fiche de poste (fonctions et missions telles qu'elles vous ont été demandées par votre employeur ou votre statut de bénévole) sans en livrer votre interprétation, votre appropriation...

- Les fiches d'activités de séances ou de projets anonymes, les listes de tâches...

- La présentation des savoirs et autres modèles théoriques du métier, tels qu'on les trouve dans les cours et les manuels. Pour prendre un exemple, il ne faut surtout pas faire un cours de biomécanique en guise de description de la préparation d'un programme d'entraînement.

A l'inverse, si vous décrivez votre pratique concrète et précise de l'entraînement, il peut être utile ponctuellement de se référer à tel ou tel principe de biomécanique qui a guidé votre choix dans l'action. Si vous choisissez de joindre des documents écrits pour illustrer votre propos, veillez à ce qu'ils soient en lien direct avec l'action décrite, soit parce que vous les avez conçus, soit parce que vous avez contribué pleinement à leur réalisation (support d'information, réalisation personnelle...) mais il faut qu'on sache quel a été votre rôle. Ces documents doivent être clairement référencés dans chaque sous-dossier concerné et placés à la suite de celui-ci, en annexe. Les annexes vidéos ne sont pas acceptées. Chaque sous-dossier pour chaque bloc doit être **paginé** et comporter un **sommaire**.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



SOMMAIRE (à compléter)

Mon identité	Page à
Mon récit d'expérience (mes motivations)	Page à
Mon répertoire d'expériences	Page à
SOUS-DOSSIER 1 Bloc 1	Page à
SOUS-DOSSIER 2 Bloc 2	Page à
SOUS-DOSSIER 3 Bloc 3	Page à
SOUS-DOSSIER 4 Bloc 4	Page à
Conclusion	Page à



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOTRE IDENTITE

Madame

Monsieur

(nom de naissance)

Nom d'époux(se)

Prénom(s)

Date de naissance

Nationalité

Adresse

Code postal

Ville

Tél. fixe

Tél. portable

Courriel :

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Etes-vous : Salarié Travailleur indépendant Bénévole Demandeur
d'emploi

Autre situation (précisez) :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOS MOTIVATIONS



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOS MOTIVATIONS (SUITE)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOS MOTIVATIONS (SUITE)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ETAPE 1 : REPERTOIRE D'EXPERIENCES

PERIODE	DUREE (EN MOIS)	STATUT*	NOM ET OBJET PRINCIPAL DE LA STRUCTURE	EMPLOI ET FONCTIONS EXERCEES	EXPERIENCES
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					

- 1 : salarié
- 2 : travailleur indépendant, artisan, profession libérale
- 3 : volontaire
- 4 : sportif de haut niveau
- 5 : bénévole
- 6 : personne ayant exercé des responsabilités syndicales
- 7 : mandat électoral ou fonction électorale

Possibilité de photocopier cette fiche en autant d'exemplaires que vous serez utiles.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Sous-dossier n°

1

Bloc 1 :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Sous-dossier n°

2

Bloc 2 :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Sous-dossier n°

3

Bloc 3 :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Sous-dossier n°

4

Bloc 4 :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



L'ENTRETIEN

RAPPELS SUR L'ENTRETIEN

- **L'entretien est obligatoire et vous serez convoqué ;**
- **L'entretien a une durée maximum de 30 minutes ;**
- **L'entretien est conduit par les membres de la commission d'étude ayant évalué votre dossier ;**
- **L'entretien doit permettre de compléter des points du dossier dont la formulation ne serait pas jugée assez précise pour traduire la mise en œuvre des compétences visées. Il n'a pas pour objet de vérifier les connaissances théoriques du candidat mais essentiellement des savoirs « expérientiels » ;**
- **Une épreuve complémentaire pourra être organisée. Il s'agit d'une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée. Elle doit permettre de vérifier les actions décrites et analyser les éléments manquants de précision ;**
- **Aucun élément d'évaluation ne vous sera communiqué à l'issue de l'entretien. Les résultats vous seront transmis après la délibération du jury final ; Toutefois, en cas de non-validation totale ou partielle des préconisations vous seront transmises.**



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom du candidat) :

Certifie sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier et déclare ne pas déposer pour cette année civile :

- Une autre demande pour le même diplôme dans un autre Institut Régional de Formation du Football ou l'IEFF.

Fait à :

Le :

Signature du candidat :

La LIGUE ou la FFF se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations. En cas de fausses déclarations, l'obtention du diplôme vous sera refusée, et l'administration sera tenue de déposer plainte contre vous.

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de même à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 450 000 d'euros d'amende » (code pénal, art. 441-1).

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu ».

(Code pénal, art. 441-6).

VOUS VENEZ DE TERMINER DE REMPLIR LA PARTIE 2 DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE

- Transmettez le dossier par mail au format PDF à l'IEFF ou l'Institut Régional de Formation du Football

**Vous recevrez une convocation mentionnant le jour, l'heure et le lieu de l'entretien.
Vous recevrez une notification écrite de la décision du jury et, le cas échéant, le diplôme demandé.**



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BMF

BLOC 1 - DEVELOPPER DES PROJETS DANS LE CADRE D'UN CLUB OU D'UNE STRUCTURE LABELLISEE FFF	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Développement de projets	<p>Concevoir un projet, en lien avec sa hiérarchie, en établissant un diagnostic de l'existant et un plan d'actions, afin de contribuer au développement de la vie associative, sportive ou éducative du club ou de la structure labellisée FFF</p> <p>Mettre en œuvre les actions du projet, en lien avec les dirigeants du club, les partenaires institutionnels et/ou les adhérents, pour fidéliser les pratiquants, en attirer de nouveaux, dont ceux rencontrant éventuellement des situations de handicap</p> <p>Evaluer les actions du projet, en lien avec les dirigeants du club, en réalisant un bilan quantitatif et qualitatif de l'action conduite, pour adapter le plan d'actions du club ou de la structure labellisée FFF</p>
Communication	<p>Présenter le projet aux dirigeants du club, en explicitant sa valeur ajoutée en lien avec le diagnostic initial, et en élaborant un planning et un budget prévisionnels, afin d'obtenir la validation du plan d'actions proposé</p> <p>Communiquer sur les actions du projet, auprès du grand public, et/ou des partenaires du club ou de la structure labellisée FFF, en utilisant différents supports, pour favoriser sa diffusion</p>



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF

Bloc 1 : Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Participation à la conception du projet éducatif du club ou de la structure	Participer à la conception du projet éducatif du club ou de la structure en contribuant au diagnostic stratégique du club ou de la structure et de son environnement et en animant des réunions d'information, et en prenant les dispositions nécessaires pour permettre l'inclusion de tous les intervenants, y compris en situation de handicap afin d'inscrire ses activités et son projet dans les valeurs portées par la pratique sportive et le football
Mise en œuvre du projet éducatif du club	Concourir à la mise en œuvre du projet éducatif du club ou de la structure en animant des actions éducatives, en participant à la lutte contre la violence et toutes formes de discrimination et ainsi qu'à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque afin de respecter le projet éducatif établi
Conception du projet sportif du club	Concevoir le projet sportif du club ou de la structure en formalisant les buts et objectifs, en analysant les singularités des différentes pratiques et équipes, en positionnant le projet dans son environnement et en choisissant les différents outils d'évaluation du projet
Mise en place d'une stratégie de formation continue	Engager une stratégie de formation continue auprès des éducateurs et des différents acteurs de l'association sportive ou de la structure, en réalisant un état des lieux de leur formation, en leur présentant les différents dispositifs de formations fédérales, en les aidant à construire leur plan de formation et en organisant leur formation continue afin de leur permettre de développer leurs compétences



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Bloc 2 : Entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Conception de plans d'entraînement annuels	Concevoir des plans d'entraînement annuels en déterminant les cycles de développement et les cycles de récupération, en déterminant les buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement, en les organisant en fonction des catégories d'âge, des niveaux de jeu et des particularités de l'environnement et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs, et en prenant le cas échéant les dispositions nécessaires relatives à une situation de handicap, afin de construire des cycles d'entraînement coïncidant avec les objectifs pédagogiques.
Préparation des actions d'entraînement	Agencer le planning des entraînements en prévoyant les besoins en termes de matériel pédagogique, en envisageant différentes approches pédagogiques et en définissant les charges d'entraînement afin de proposer des séances efficaces respectant l'intégrité physique et morale des joueurs.
Evaluation de l'efficacité de l'entraînement	Evaluer l'efficacité de l'entraînement, en définissant les différents critères attestant son efficacité et en utilisant les outils adaptés pour évaluer ces critères
Direction, en sécurité, des séances d'entraînement	Veiller au bon déroulé des séances d'entraînement, en harmonisant les séances avec les cycles de développement et en veillant aux conditions de sécurité, afin de garantir l'atteinte des objectifs d'apprentissage tout en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs
Organisation de son action pédagogique	Organiser son action pédagogique au niveau de la séance en aménageant des espaces pédagogiques appropriés induisant une réponse motrice efficace, et en organisant des groupes pédagogiques
Suivi de la progressivité de l'acquisition des objectifs d'apprentissage	Veiller à la progressivité de l'acquisition des objectifs d'apprentissage, en identifiant avec précision les difficultés du joueur/du groupe, en proposant des solutions adéquates afin de s'adapter aux évolutions d'apprentissage
Evaluation de l'impact des actions d'entraînement	Evaluer l'impact des actions d'entraînement en formalisant des bilans de compétence des joueurs, en leur présentant des bilans pédagogiques, et en établissant régulièrement des rapports d'activité



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Bloc 3 : Diriger, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Conception d'un projet de jeu	Concevoir un projet de jeu adapté à l'équipe en déterminant une philosophie de compétition, en adaptant les systèmes de jeu aux caractéristiques des joueurs et de l'équipe, en organisant la mise en place des équipes sur le plan collectif et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs
Organisation d'un système de compétition	Organiser le système de compétition en structurant le système de jeu, en procédant aux choix tactiques et stratégiques et en construisant des outils d'observation et d'analyse du match afin d'atteindre les buts et objectifs préalablement définis
Préparation des joueurs à la compétition	Préparer mentalement les joueurs à la compétition en les conseillant à l'approche des différentes échéances sportives, en animant des réunions de préparation aux matchs, en prenant les dispositions nécessaires liées à une situation de handicap, afin qu'ils soient dans les meilleures conditions
Gestion du déroulement du match	Diriger les joueurs et l'équipe pendant la rencontre, en apportant les adaptations opportunes imposées par l'évolution du match, en adoptant une communication non violente et une posture adéquate et en respectant les conditions de sécurité nécessaires afin de garantir le bon déroulement du match et de la compétition
Gestion de l'après match	Gérer l'après-match, en régulant les comportements d'après match, en réalisant des bilans de match et de la compétition sur le plan individuel et collectif, en formalisant des bilans par cycle et en fin de saison afin de se projeter dans la future saison



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE





VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFF

Bloc 1 : Diriger un projet de direction de centre de formation de joueurs dans une structure de haute performance de football	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<p>Conception d'un projet de direction de centre de formation pour des jeunes dans une structure de haut-niveau de football</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une démarche d'ingénierie de projet - Elaboration d'un budget et des dossiers de financements - Réalisation d'un diagnostic des compétences des différents acteurs (sportifs, médicaux, socio-éducatifs, administratifs) - Proposition de situations de travail adaptées <p>Définition d'une politique de recrutement de jeunes joueurs au sein de la structure de formation</p> <p>Organisation des différentes activités d'un centre de formation ou d'un pôle espoirs ou d'un pôle national pour différents publics (jeunes joueurs, entraîneurs, personnel encadrant...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des activités et missions des entraîneurs - Organisation des entraînements (groupes de niveaux, conditions 	<p>Elaborer un projet de direction de centre de formation pour des jeunes pratiquant le football dans une structure de haute performance de football, en adoptant une démarche d'ingénierie de projet méthodologique, en analysant les différents éléments composant de la structure et en élaborant un budget et des dossiers de financement, afin d'inscrire le projet de direction dans la politique sportive et financière de la structure.</p> <p>Gérer le cadre juridique, financier et réglementaire d'une structure de haute performance de football, en appliquant le cahier des charges relatif au fonctionnement de la structure et en respectant et la réglementation nationale et internationale en vigueur et le budget alloué au projet de formation afin de répondre aux préconisations ministérielles et fédérales.</p> <p>Déterminer la stratégie du plan d'action relatif au projet de formation des joueurs en réalisant un diagnostic des compétences des différents acteurs (sportifs, médicaux, socio-éducatifs, administratifs) et en proposant des situations de travail variées et adaptées afin de permettre une efficacité et efficience de la structure.</p> <p>Mettre en place une politique de recrutement des jeunes joueurs en définissant des protocoles adaptés, en identifiant les profils des joueurs à recruter, en organisant les activités d'une cellule de recrutement et en favorisant la collaboration entre toutes les parties prenantes, afin de répondre aux besoins en recrutement identifiés par les responsables du club.</p> <p>Organiser l'enseignement scolaire et le suivi des études, en prenant en compte les exigences de l'entraînement de haute performance du jeune joueur, afin de permettre la mise en place effective du double projet sportif et scolaire.</p> <p>Mettre en place un accompagnement médico-social pour les jeunes joueurs, en organisant les structures assurant une assistance médico-sportive, en faisant appel à des spécialistes du bien-être (techniques corporelles, techniques respiratoires, etc.) et en organisant des temps de récupération et de relaxation afin de répondre aux différents besoins du jeune en formation (blessure, prévention, lien sociale, gestion stress, des tensions, crises et conflits, etc.).</p> <p>Elaborer des documents de suivi du jeune joueur, en évaluant ses résultats, en réalisant ses bilans sportifs, scolaires et éducatifs, et en réalisant des entretiens individuels avec lui, afin de planifier des axes d'amélioration ou d'orientation future.</p>



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



<p>d'entraînement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de l'enseignement scolaire et du suivi des études - Mise en place d'un accompagnement médico-social <p>Accompagnement d'un jeune en formation dans la réalisation de son projet de vie, et de son projet sportif et scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction du projet individuel - Suivi personnel - Préparation au monde sportif <p>Promotion et organisation des actions de formation professionnelle continue visant à l'amélioration des compétences des acteurs de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des actions de formation aux éducateurs/formateurs - Organisation des actions de formations relatives à l'arbitrage - Réalisation d'actions de veille relatives aux évolutions du football des jeunes - Promotion des principes d'éthique et d'intégrité 	<p>Accompagner le jeune dans la construction d'un projet individuel (évolutions sportives, scolaires, sociales, comportementales), en lui proposant un parcours de formation « personnalisé et sur-mesure », en tenant compte de son potentiel, en en mettant en œuvre une stratégie de réinsertion pour « l'après formation » afin d'optimiser ses chances de réussite dans ses divers projets.</p> <p>Accompagner le jeune dans son suivi personnel en organisant des activités avec différents intervenants (intervenants extérieurs, psychologue sportif, préparateur mental, coachs etc...) et en leur attribuant des créneaux dans l'emploi du temps hebdomadaire afin de permettre au jeune de développer une meilleure connaissance de lui-même.</p> <p>Préparer le jeune sportif au monde sportif en lui donnant les outils nécessaires pour faire face aux différents environnements (agents, médias, etc.), aux tentatives de corruption, et pour gérer sa communication et en l'alertant sur les dangers des conduites addictives (dopage, drogue, etc.), afin de lui garantir une bonne insertion professionnelle sportive.</p> <p>Promouvoir des actions de formation à l'intention des éducateurs/formateurs des jeunes, en développant l'usage d'outils de e-learning et de formation ouverte à distance, en encourageant la participation aux actions de formation continue de la FIFA, afin de garantir le développement de leurs compétences ;</p> <p>Organiser des actions de formation relatives à l'arbitrage, en sensibilisant aux lois du jeu et leur application lors de séquences d'arbitrage et en mettant en place des mises en situation d'arbitrage, afin d'améliorer le niveau de compréhension des lois du jeu et de leurs applications par l'encadrement et le joueur.</p> <p>Réaliser des actions de veille, en se documentant, en participant à des réunions, des stages, des formations fédérales, en se formant aux logiciels de montage vidéo (Sportcodes), et aux techniques de débriefing, de mises en situation pédagogique terrain et communication et en analysant les évolutions du football des jeunes au plan national et international, afin d'adapter sa pratique aux réalités du terrain</p> <p>Promouvoir les principes d'éthique et d'intégrité auprès de l'encadrement et des jeunes joueurs, en organisant une veille, en mettant en place des actions et interventions de sensibilisation et de prévention, et en repérant et signalant les comportements déviants, afin de promouvoir l'éthique, les valeurs de la République et la protection des licenciés.</p>
--	--



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Bloc 2 : Diriger un projet méthodologique de formation du joueur de U6 à U20 dans une structure de haute performance de football	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<p>Conception d'un projet méthodologique de formation pour des jeunes dans une structure de haut-niveau de football</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une démarche d'ingénierie de projet - Réalisation d'un diagnostic des compétences des joueurs - Proposition de situations d'entraînement (didactiques et pédagogiques) adaptées 	<p>Elaborer un projet méthodologique de formation pour des jeunes pratiquant le football de U6 à U20 dans une structure de haute performance de football, en adoptant une démarche d'ingénierie de projet en analysant les différentes tranches d'âge composant le système de formation.</p> <p>Déterminer la stratégie du plan d'action relatif au projet méthodologique de formation du joueur en réalisant un diagnostic des compétences et du potentiel de performance du joueur dans les différentes tranches d'âge et en proposant des situations d'entraînement variées et adaptées (didactiques et pédagogiques) afin de lui permettre une progression sportive à titre individuel et collectif.</p> <p>Organiser la formation dans une structure de haute performance de football, en fixant un cadre méthodologique de travail, en organisant les activités et les missions des entraîneurs et en inscrivant ses activités et celles de ses équipes dans une logique de formation afin de garantir une grande efficacité dans le travail.</p>
<p>Pilotage d'un projet de formation pour des jeunes dans une structure de haut-niveau de football</p>	<p>Organiser les entraînements nécessaires à la formation du jeune joueur, en constituant des groupes de niveau, en s'assurant de la qualité et du maintien des conditions d'entraînement et en respectant les conditions règlementaires et matérielles de sécurité liées à l'activité football afin d'optimiser les conditions d'entraînement.</p>
<p>Planification pluri-annuelle des différents cycles d'entraînement visant le développement des capacités de jeunes de U6 à U20</p>	<p>Evaluer l'adéquation entre les finalités du projet de formation et les capacités et objectifs de la structure de haute performance de football, en construisant des outils d'analyse du système de formation en symbiose avec le cahier des charges et en amendant le projet lors de son évolution afin de garantir le respect des objectifs de la structure.</p>
<p>Régulation du projet de formation des jeunes en formation dans une structure de haut-niveau de football</p>	<p>Promouvoir la politique de formation « jeunes » de la structure de haute performance de football en communiquant autour des projets de formation (en interne et en externe), en utilisant divers supports (écrits, technologiques, médias, etc.), et en rendant compte de l'évolution du projet de formation et des progrès des joueurs, afin de valoriser le travail réalisé auprès d'autres structures (clubs/structures fédérales).</p> <p>Mettre en place des indicateurs en vue d'évaluer l'efficacité du projet méthodologique de formation en fixant et quantifiant, un suivi des indices de satisfaction auprès des joueurs et des entraîneurs (échelle de Hooper), un suivi de cohorte des différentes catégories.</p>



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Bloc 3 : Piloter, en sécurité, un système d'entraînement visant à la formation d'un joueur dans une structure de haute performance de football	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<p>Organisation, en sécurité, d'un système d'entraînement propre à la formation d'un jeune joueur dans une structure de haut-niveau de football</p> <p>Programmation des cycles d'entraînement visant le développement des capacités du jeune</p> <p>Organisation d'un processus d'entraînement propre à la formation d'un joueur de football, dans une structure de jeunes de haut-niveau de football</p> <p>Adaptation d'une pédagogie spécifique à l'entraînement du jeune joueur dans une structure de jeunes de haut-niveau de football</p> <p>Préparation des jeunes aux futures compétitions de haute performance et suivi de l'évolution du jeune joueur en formation dans une structure de jeunes de haut-niveau de football</p>	<p>Organiser, en sécurité, un système d'entraînement en constituant des groupes de niveaux, en adaptant l'entraînement au niveau des joueurs, en identifiant les potentiels et capacités des jeunes, en mettant en place un travail individualisé et en veillant au respect de l'intégrité physique et morale des joueurs afin de répondre aux exigences de qualité de formation des joueurs dans une structure de haute performance de football.</p> <p>Structurer des séances d'entraînement successives du jeune joueur, en formalisant son cursus de développement, en prenant en compte ses caractéristiques et ses évolutions, afin de développer les capacités et compétences (athlétiques, technicotactiques, mentales, morales) du joueur.</p> <p>Mettre en place un processus d'entraînement évolutif et performant en appliquant différentes méthodes et procédés d'entraînement, en appliquant de nouvelles méthodologies et pédagogies d'entraînement, en prenant en compte l'adéquation buts et objectifs de l'apprentissage avec les buts et objectifs de performance afin de proposer des situations d'entraînement efficaces et adaptées au joueur.</p> <p>Mettre en place des séances d'entraînement de jeunes de haut-niveau cohérentes et adaptées, en optimisant les contenus didactiques des séances grâce à leur analyse au travers d'outils de captation vidéo (sportscodes), en utilisant différents outils d'analyse (sportscodes, analyse réflexive, instruction au sosie...) afin de favoriser l'apprentissage.</p> <p>Préparer les jeunes joueurs aux futures compétitions de haute performance, en les coachant en harmonie avec la philosophie de formation, en développant une philosophie de club et en proposant un même système de jeu pour l'ensemble des équipes du club afin d'assurer et encadrer la pratique compétitive.</p>



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



<p>Etablissement des bilans prospectifs d'un jeune joueur en formation dans une structure de jeunes de haut-niveau de football</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'indicateurs de réussite du système d'entraînement- Elaboration des documents de synthèse du jeune joueur- Transmission des résultats aux dirigeants des structures- Organisation du suivi médico-sportif du jeune joueur spécifique à l'entraînement	<p>Mettre en place des indicateurs témoignant de la réussite du système d'entraînement en fixant et quantifiant des objectifs collectifs et individuels d'apprentissage et de progression, en utilisant les outils vidéo (sportscodes, Instats, etc.) afin de proposer un système global d'évaluation.</p> <p>Elaborer des documents de synthèse du jeune joueur, en évaluant ses résultats, en réalisant ses bilans sportifs, scolaires et éducatifs, et en réalisant des entretiens individuels avec lui, afin de planifier des axes d'amélioration ou d'orientation future.</p> <p>Transmettre les résultats des jeunes joueurs aux dirigeants de structures, en communiquant les bilans individuels de chaque joueur, afin de leur apporter tous les éléments favorisant leur prise de décision sur la signature de contrat.</p> <p>Organiser le suivi médico-sportif du jeune joueur, sur les plans physiques et psychologiques, en étant attentif à la qualité de la surveillance médicale (récupération, hygiène de vie, blessures, etc.), en prenant en compte son âge biologique et en respectant son intégrité physique et mentale afin de lui permettre d'appréhender la connaissance de son corps et la gestion de ses émotions.</p>
--	--



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ANNEXE 4 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEPF

Bloc 1 : Diriger le projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<p>Conception du projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une ingénierie de projet - Analyse de l'environnement - Prise en compte des règles financières et administratives et les évolutions juridiques nationales, UEFA et FIFA - Construction des outils d'analyse de la performance de haut niveau <p>Pilotage d'un projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la politique des besoins et du recrutement - Incitation à la mise en place de structures - Etablissement de la stratégie du plan d'action <p>Régulation du projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un système d'indicateurs - Définition des actions de régulation du projet sportif - Promotion des finalités et valeurs portées par la pratique du football 	<p>Concevoir le projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale, en adoptant une démarche systémique d'ingénierie de projet, en analysant les diverses spécificités du club ou de la sélection nationale (dirigeants élus, acteurs, infrastructures, culture/club/fédération nationale) et de son environnement, et en prenant en compte les règles financières et administratives à respecter dans le département « gestion » ainsi que les évolutions juridiques nationales, UEFA et FIFA, afin d'inscrire le projet sportif dans la politique générale du club ou de sa fédération nationale, du football professionnel et de la société.</p> <p>Construire des outils d'analyse de la performance de haut niveau, en utilisant des moyens informatiques pour évaluer les résultats, afin d'analyser l'ensemble du cursus de formation des joueurs dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale.</p> <p>Piloter la mise en place du projet sportif d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale, en définissant une politique des besoins et du recrutement, en adéquation avec les capacités et objectifs, et en incitant à la mise en place de structures (encadrement, infrastructures) nécessaires au développement d'une pratique de haute performance.</p> <p>Etablir la stratégie du plan d'action relative au projet sportif, en fixant les buts et objectifs du projet à atteindre, et en communiquant la maquette du projet aux dirigeants du club ou de sa fédération nationale, et en informant les différents groupes d'acteurs du club ou de sa fédération nationale du projet sportif, afin de s'assurer de la réalisation du projet</p> <p>Moduler le projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale, en organisant un système d'indicateurs jugeant les évolutions du projet, en apportant les régulations nécessaires en fonction des écarts relevés entre ce qui était objectif et l'état de réalisation.</p>



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



	Contribuer à la lutte contre les excès (violence, tricherie, corruption) liés à la pratique compétitive, et contre les conduites addictives (dopage), afin de respecter les finalités et valeurs portées par la pratique du football dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou dans une sélection nationale.
--	--

Bloc 2 : Piloter le système d'entraînement, en sécurité, de l'équipe première de football dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<p>Direction d'un système d'entraînement de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation du système d'entraînement - Direction des séances d'entraînement 	<p>Organiser en sécurité le système d'entraînement, en déterminant les buts et objectifs de la préparation à long, moyen et court termes, en favorisant la mise en place de séances spécifiques prenant en compte la préparation mentale à la compétition de haute performance, en coordonnant les différents axes de la préparation du joueur (athlétique, technique, tactique, mentale) dans le respect de l'intégrité physique et morale du joueur, et en suscitant des échanges entre les différents acteurs du staff technique ainsi qu'avec les autres cellules de développement de la performance, afin de s'engager dans une logique de recherche de performance de haut niveau.</p> <p>Diriger en sécurité des séances d'entraînement pour les équipes de haute performance d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels en toute sécurité, ou d'une sélection nationale, en formalisant une approche didactique et pédagogique adaptée à la haute performance, et en proposant des contenus d'entraînement à l'aide de logiciels spécifiques, afin d'optimiser la relation entraînement-compétition-performance-résultats.</p>
<p>Entraînement, à la réalisation de la performance de football de haut niveau, les joueurs de l'équipe première d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination du suivi des programmations d'entraînement - Analyse du rendement de l'équipe 	<p>Coordonner le suivi des différentes programmations d'entraînement, en gérant les charges d'entraînement (effort/récupération, entraînement/compétition), en s'appropriant les différents facteurs de la performance et en s'informer de la remise en condition des blessés et des absents.</p> <p>Analyser le rendement de l'équipe en se référant à des outils informatiques, en identifiant les performances d'un joueur, d'une équipe à l'aide de montages vidéo, en construisant des montages vidéo susceptibles d'optimiser le rendement collectif de l'équipe première d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale.</p>
<p>Adaptation sur la base d'évaluations, les différents plans d'entraînement aux différentes évolutions du contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du système d'entraînement - Adaptation des différents plans d'entraînement 	<p>Evaluer le système d'entraînement d'une équipe de haute performance d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels en toute sécurité, ou d'une sélection nationale (fonctionnement, résultats), en utilisant des outils d'évaluation, en étudiant les résultats de l'expertise, et en introduisant ces constats dans l'organisation de l'entraînement, afin de traiter les dysfonctionnements et les écarts entre objectifs et résultats.</p> <p>Adapter les différents plans d'entraînement aux évolutions du contexte d'une équipe de haute performance d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels en toute sécurité, ou d'une sélection nationale, en</p>



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



	<p>concevant des outils spécifiques au service de l'entraîneur, en commentant collectivement et individuellement les bilans sportifs et en déterminant les indicateurs nécessaires de résultats intermédiaires, en rappelant les exigences de la compétition de haute performance.</p>
--	--

Bloc 3 : Manager en sécurité, en compétition (coaching), l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<p>Direction d'une équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des systèmes et animations de jeu - Préparation à la compétition de haute performance - Analyse des adversaires 	<p>Diriger l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale, en s'appropriant les différents systèmes et animations de jeu et en construisant une culture stratégique, en préparant son équipe au rythme de la compétition de haute performance, en régulant les relations entre les joueurs (ambiance du vestiaire), et en énonçant clairement des règles et des valeurs communes.</p> <p>Préparer stratégiquement l'équipe première d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale, à affronter un adversaire particulier, en analysant le jeu spécifique, les enjeux et l'environnement, en analysant les résultats et l'évolution d'une compétition de haute performance (performance collective et individuelle), et en mobilisant les joueurs à l'approche de la compétition haute performance (avant match, préparation de la compétition).</p>
<p>Coaching, en compétition, de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des</p>	<p>Coacher en sécurité l'équipe en vue d'obtenir le rendement le plus performant en compétition, en lui faisant adopter le système de jeu le plus compétitif, en gérant l'effectif (titulaires, remplaçants) en réponse</p>



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



<p>joueurs professionnels, ou une sélection nationale</p> <p>Evaluation du rendement d'une équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale</p> <p>Optimisation des capacités de performance de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</p> <ul style="list-style-type: none">- Régulation du comportement des joueurs en compétition- Gestion d'après-match auprès des joueurs, médias, supporters- Détermination des besoins en recrutement- Organisation de l'observation des joueurs avec la cellule observation-recrutement	<p>aux exigences de la compétition, et en répondant par des solutions efficaces aux problèmes posés par l'équipe adverse pendant le match.</p> <p>Evaluer le rendement de l'équipe première d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale, en instaurant un climat de confiance et de recherche du plaisir, en régulant les relations entre les joueurs, en énonçant clairement des règles et des valeurs communes, en mobilisant les joueurs à l'approche de la compétition de haute performance.</p> <p>Optimiser les capacités de performance de l'équipe première d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale, en dégageant une impression de confiance face à la compétition, en régulant le comportement de ses joueurs pendant la compétition, et en gérant l'ambiance d'après-match auprès des joueurs, médias, supporters, en réalisant une critique positive collective et individuelle, afin de veiller à la dynamique positive du groupe-équipe et de se projeter rapidement dans la prochaine compétition.</p> <p>Coordonner le fonctionnement de la cellule « observation-recrutement », en déterminant les besoins de recrutement avec pour objectif d'améliorer les performances de l'équipe à court et long terme, et en organisant l'observation de joueurs dont le profil s'intègre dans le projet sportif.</p>
---	--



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Bloc 4 : Manager un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<p>Management des joueurs, de l'équipe première et des différents staffs d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des ressources humaines, délégation des responsabilités au sein du département sportif et technique - Maintien de la cohésion d'équipe 	<p>Manager les différents sportifs et groupes d'intervenants dans un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale, en organisant les ressources humaines en tenant compte des compétences et des besoins du groupe, en déléguant les responsabilités et organisant le travail en collégialité, et en participant à des réunions avec ses dirigeants et en tissant un réseau de relations avec les autres secteurs du club ou de la sélection nationale, afin de manifester son leadership à l'ensemble des acteurs du département sportif et technique.</p> <p>Assurer la cohésion du groupe dans un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale, en identifiant et en gérant les éventuelles crises ou conflit, en adaptant son style de communication et de management en analysant la personnalité des joueurs professionnels, afin de garantir l'unité du groupe.</p>
<p>Echanges avec les différents acteurs d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale</p>	<p>Accompagner les joueurs professionnels au plan socioculturel et professionnel en réalisant des entretiens individualisés, en prodiguant des principes collectifs tout en prêtant une attention spécifique à chacun, en invitant les joueurs à concrétiser leur projet personnel à travers le projet sportif de l'équipe et du club, ou de la fédération nationale, en aidant les joueurs à se concentrer sur leurs performances et non sur les seuls résultats, et en gérant le stress suscité par l'incertitude de la compétition et par la surreprésentation des résultats.</p>
<p>Maîtrise du stress développé par les compétitions de football autorisant l'utilisation de joueurs professionnels, ou une sélection nationale</p>	<p>Evaluer les conséquences des résultats obtenus, en gérant ses émotions et comportements face à la pression des résultats, afin de conserver un haut niveau de motivation et une grande cohérence dans les prises de décision.</p>
<p>Gestion de sa communication avec l'environnement et divers médias</p>	<p>Conduire des actions de relations publiques, en communiquant auprès de l'ensemble des médias intervenant dans un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale, et en participant activement aux activités de communication produites par le club ou sa fédération nationale (TV, internet, forums).</p>



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ADRESSES UTILES

IR2F	COORDONNES	IR2F	ADRESSE
<u>Auvergne Rhône Alpes</u>	350B, avenue Jean Jaurès 69007 LYON 04.72.15.30.76 formations@laurafoot.fff.fr	<u>Méditerranée</u>	Europôle de l'Arbois 390 Rue Denis Papin - CS 40461 13592 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3 04.42.90.17.99 ir2f@mediterranee.fff.fr
<u>Bourgogne Franche Comté</u>	15 rue Ernest Champeaux 21000 Dijon 03.45.42.13.77 aravier@lbfc.fff.fr	<u>Normandie</u>	19 rue Paul Doumer 14101 Lisieux 02.76.86.21.03 brichard@normandie.fff.fr
<u>Bretagne</u>	29 rue de la Marebaudière CS 96838 Commune de Montgermont 35768 SAINT GREGOIRE Cedex 02.99.35.44.62 morain@footbretagne.fff.fr	<u>Nouvelle Aquitaine</u>	102 rue d'Angoulême 16400 PUYMOYEN 05.45.61.84.50 ir2f@lfna.fff.fr
<u>Centre Val de Loire</u>	CTR - Route de Velles 36000 CHATEAUROUX 02.54.60.24.66 sthibault@centre.fff.fr	<u>Occitanie</u>	1 route de Cépet BP 200 31180 CASTELMAUROU Cedex 05.61.37.67.99 formation@occitanie.fff.fr
<u>Grand Est</u>	LGEF – Etablissement de REIMS 9 bis rue des bons malades CS 20026 – 51716 REIMS Cedex 03.26.79.72.84 formationpro@lgef.fff.fr	<u>Paris Ile de France</u>	5 place de Valois 75001 Paris 01.42.44.43.37 formations@paris-idf.fff.fr
<u>Hauts de France</u>	47 avenue du Pont de Bois CS 20363 59666 VILENEUVE DASQ CEDEX 03.59.08.59.68 mbabeur@lfhf.fff.fr	<u>Pays de la Loire</u>	172 boulevard de Pas Enchantés BP 63507 44235 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex 02.40.80.70.77 pbosger@lpfl.fff.fr

Coordonnées Institut Emploi Formation du Football :

VAE BEFF et BEPF :

IEFF – Fiona DIVARDJIAN - fdivardjian@fff.fr

87 Boulevard de Grenelle – 75015 Paris

01.44.31.73.36

VAE BMF et BEF Etranger et DROM-COM :

IEFF – Vincent Chevalier – vchevalier@fff.fr

87 Boulevard de Grenelle – 75015 Paris

01.44.31.75.88